



POLAROID



Marché de Printemps: week-end du 29 et 30 avril 2011



Le Forum des associations, 30 avril 2011



Le Forum des associations, 30 avril 2011



Loto du CAVS
7 avril 2011



Le Forum des associations, 30 avril 2011



Remise de prix du stage de pêche de l'Amicale de Pêche de Mézières - 14 avril 2011



Heure du conte - 4 mars 2011

ÉDITORIAL



Jérémie Dupuy

Maire de Villers-Semeuse
Vice-Président de la communauté
d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan

Le 30 mars dernier, les élus du conseil municipal de Villers-Semeuse ont voté le budget pour l'année 2017. Depuis trois années, nous nous sommes engagés à ne pas augmenter les impôts et nous restons fidèles à ce principe. De la même manière, nous poursuivons notre politique d'investissements dans l'ensemble des quartiers de la commune. Des travaux pour restaurer nos rues (Marcel Picot et Charles Prévost en 2017-2018), des aménagements pour améliorer la sécurité routière et développer des espaces de promenades, une vigilance pour améliorer sans cesse notre cadre de vie quotidien. Dans le domaine sportif, c'est la création d'un terrain synthétique et l'inscription aux villes actives et sportives qui ont été actées. Mais c'est surtout le projet « Cœur de Ville » avec la réfection de la place de la Mairie et des rues alentour qui vont nous occuper en cette année 2017 et début 2018. Nous sommes aussi engagés dans des nombreux projets d'animation et la réouverture de notre médiathèque municipale à la fin du mois de mai donnera aussi un nouvel élan culturel à notre commune. Nous sommes sur tous les fronts pour faire aboutir nos projets afin que Villers-Semeuse continue d'être une ville dynamique où il fait bon vivre. Continuons ensemble à faire de notre territoire, celui de la nouveauté, de l'action et de la solidarité.

SOMMAIRE

Magazine N° 72 de la ville de Villers-Semeuse
Directeur de publication : Jérémie Dupuy
Conception & réalisation graphique : ART / PUB
Couverture : forum 2017
Tirage : 1 800 exemplaires
Sopiac Reprographie

Mairie
11 rue Ferdinand Buisson
08000 Villers-Semeuse
Tél : 03 24 33 77 20

P 4

INFOS

P 6

BUDGET 2017

P 8

ÉCLAIRAGE PUBLIC
MÉDIATHÈQUE

P 9

PROJET

« Cœur de Ville »

P 10

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

P 11

NOS ÉCOLES

P 12

ECONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE

P 13

CCAS

ACTUALITÉ

P 14

SÉNIORS & SPORT

P 15

ENTREPRENDRE

DÉCHETS VERTS

Plateforme du service des déchets verts :
 Depuis le 8 avril 2017, la plateforme municipale rue Paul Bert recueille vos déchets verts chaque samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 à hauteur d'1m³ par foyer.



NUISANCES SONORES

Réglementation sur les nuisances sonores pour la période estivale :
 Un arrêté préfectoral réglemente le bruit dans les propriétés privées et prévoit que les travaux ne soient effectués que :

- de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 les jours ouvrables,
- de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 le samedi,
- de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés

CIVISME

Pour des raisons d'hygiène et de propreté, les habitants sont invités à sortir leurs poubelles d'ordure ménagères uniquement la veille au soir précédent le passage de l'équipe de ramassage d'Ardenne Métropole.

BRIGADE PROPRETÉ

Dans les prochaines semaines une brigade propreté, constituée de trois agents ainsi qu'un chef d'équipe, sera mise en place sur Villers-Semeuse. Chaque jour, la brigade se verra affecter dans un secteur spécifique pour rendre la ville plus propre en nettoyant les rues et les espaces verts. Les missions seront adaptées en fonction des saisons afin d'être le plus efficace en fonction des besoins de la collectivité. Plus d'informations seront données dans notre édition de juin 2017.

La propreté de la commune, c'est l'affaire de tous ! La ville ayant pour mission de garantir la propreté de l'ensemble des espaces publics, il appartient à chacun de faire preuve de civisme en respectant les règles de propreté.

MAISONS FLEURIES

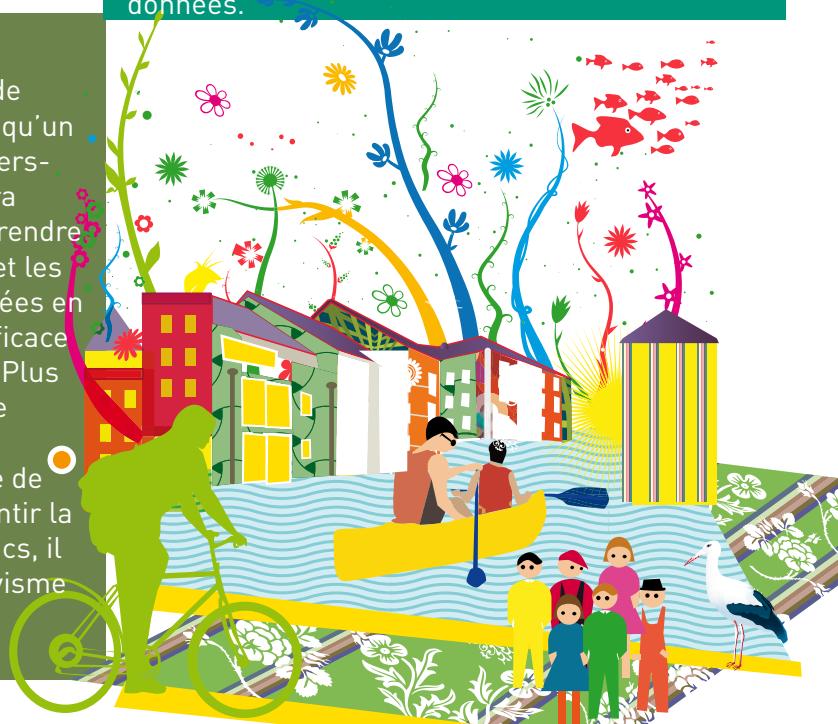
Concours

Comme chaque année, le jury, composé d'élus municipaux, sélectionnera les plus belles réalisations selon les critères définis par les membres de la commission « développement durable et fleurissement ». Au début de mois de septembre, les lauréats seront récompensés au cours d'un moment de convivialité. Pas d'inscription nécessaire, plusieurs passages auront lieu au cours de l'été par les membres de la commission.

CENTRE DE LOISIRS

Inscriptions

Il est bientôt l'heure des grandes vacances pour vos enfants ! Le Centre de Loisirs de Villers-Semeuse ouvrira ses portes du lundi 10 juillet au vendredi 25 août 2017 de 9h à 17h. Les enfants seront accueillis en garderie de 7h30 à 9h ainsi que de 17h à 19h. Une réunion d'information aura lieu au centre de loisirs le samedi 3 juin 2017 au cours de laquelle toute précision concernant les modalités de fonctionnement du centre seront données.



DATES À RETENIR

Elections législatives

Dimanches 11 juin et 18 juin 2017

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 28 mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité sont désormais traitées selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

À partir de cette date, vous pourrez effectuer vos démarches pour obtenir la carte nationale d'identité dans les 15 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil mentionnés ci-dessous et non plus obligatoirement dans votre seule commune de résidence.

Liste des communes équipées d'un dispositif de recueil : Attigny, Bogny-sur-Meuse, Carignan, Charleville-Mézières, Château-Porcien, Givet, Juniville, Nouzonville, Rethel, Revin, Sedan, Signy-L'abbaye, Signy-le-Petit, Vouziers, Vrigne-aux-Bois.

Un nouveau service : la pré-demande en ligne

Désormais vous pouvez remplir en ligne une pré-demande. Vous n'aurez plus à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. Cette pré-demande en ligne est facultative : il vous est possible de faire l'intégralité de votre demande en vous rendant dans une mairie équipée de

dispositif de recueil qui vous accompagnera dans votre démarche. Vous devrez alors compléter le formulaire papier.

Comment procéder :

- Je fais ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone
 - Je crée un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
 - Je remplis les renseignements nécessaires à l'instruction de ma demande
 - Je note ou j'imprime le numéro de pré-demande qui m'est attribué au terme de la procédure et qui me sera demandé lors de mon passage en mairie
 - Je m'adresse à l'une des 15 mairies du département des Ardennes

fiscal le cas échéant. Celui-ci peut être acheté en ligne si vous le souhaitez.)

 - Je dois me présenter au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
 - Ma demande est instruite par le centre d'expertise et de ressources des titres CNI de Metz.
 - **Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande** (après avoir été informé de la mise à disposition de mon titre).



Lors de la séance du Conseil Municipal du 30 mars dernier, les conseillers municipaux ont approuvé le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2016. Conformément aux orientations budgétaires définies le 2 mars 2017 par le Conseil Municipal, M. le Maire a proposé de poursuivre les projets qui s'inscrivent dans le programme de la mandature proposé aux Villersoises et Villersoises en 2014.

Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement versé à la commune est en baisse. Le montant de la DGF se voit réduite de 27 673 € en 2017 par rapport 2016, soit - 20 %.

La baisse de la DGF est significative depuis 2014 : 287 296 € - 2017 : 110 700 €, soit en 2017 : - 61,45 % de recette par rapport à 2014.

Les taux communaux, taxe d'habitation, taxe foncière, bâti, non bâti sont maintenus comme en 2016, à savoir :

taxe d'habitation : 9,03 %

taxe sur le foncier bâti : 12,17 %

taxe sur le foncier non bâti : 32,49 %

Rappelons que le budget est réparti en deux sections :

- Section de fonctionnement : elle enregistre les dépenses courantes de la collectivité : dépenses de personnel, d'entretien, d'acquisition, fluides : eau, gaz, électricité... et tout ce qui concourt à l'organisation quotidienne des services rendus à la population.

Cette section est équilibrée en dépenses et recettes à la somme de : 3 764 289,42 €, y compris après autofinancement

- Section d'investissement : elle comprend les travaux qui vont accroître ou améliorer le patrimoine de la commune.

Cette section est équilibrée en dépenses et recettes à la somme de : 4 723 547,84 €

En investissement, pour 2017, la réalisation des opérations suivantes a été votée :

- Restauration du cœur de Ville : étude et travaux de la place et des voiries avoisinantes, ...

- Développement culturel et sportif : études et

rénovation de la salle des fêtes, réalisation du terrain de football synthétique, achat de mobilier et matériel pour la médiathèque, de panneaux de basket au Cosec et de motifs d'illuminations, ...

- **Aménagement de rues** : fin des travaux de la rue Marcel Picot et rue Charles Prévot (études et travaux)

- **Réfections de voiries** sur l'ensemble de la commune

- **Cadre de vie urbain** : révision du PLU, sécurité routière, acquisition immobilière rue Gambetta, réfection du mur du cimetière, aménagement d'un poste de police municipale au sein du bâtiment de la Poste, renforcement de la sécurité à la ZAC du Gros Caillou, ...

- **Ecoles** : étude et construction d'une garderie à l'école Primaire Le Charme, achat de TNI, ...

- **Economies d'énergies** : réduction de l'éclairage public.

- **Acquisitions diverses** : informatique, logiciels, mobilier de bureau, matériels...

- **Aménagements divers** : création d'un magasin aux ateliers du service technique.

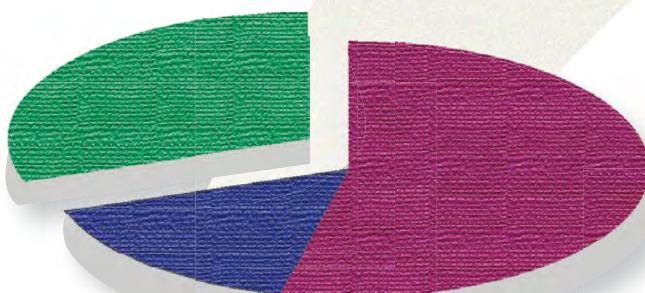
Le budget 2017 a été voté à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du jeudi 30 mars.



BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT

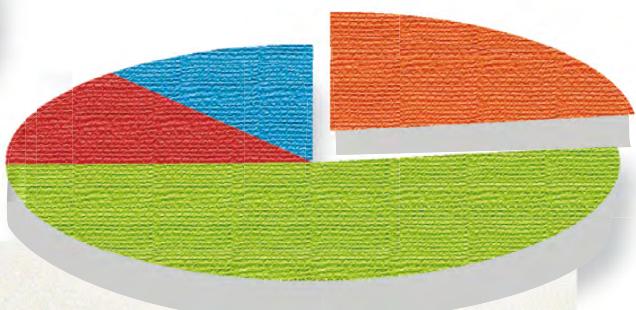
DÉPENSES 2017

Opérations d'équipement travaux et acquisitions	53,80%
Emprunts	16,02%
Restes à réaliser	30,18%



RECETTES 2017

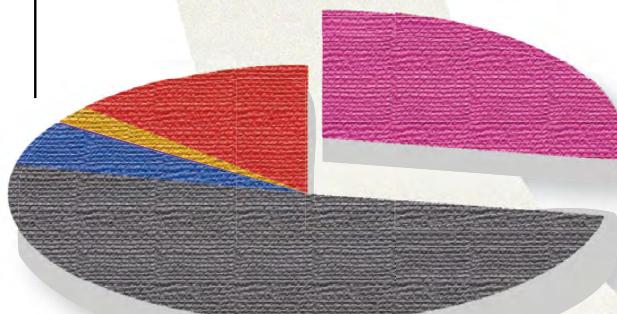
Excédent reporté	22,92%
Emprunts	51,99%
Dotations et réserves	13,82%
Autofinancement	11,27%



BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 2017

Charges à caractère général	28,03%
Dépenses de personnel	50,66%
Charges de gestion courante	5,70%
Intérêts de la dette	0,17%
Charges exceptionnelles	2,20%
Autofinancement	13,24%



RECETTES 2017

Atténuation de charges	0,80%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	3,45%
Impôts locaux	34,02%
Attribution de compensation	39,43%
Autres Impôts et taxes	3,95%
Dotations subventions participations	9,60%
Autres produits de gestion courante	1,17%
Divers	1,70%
Excédent reporté	5,88%

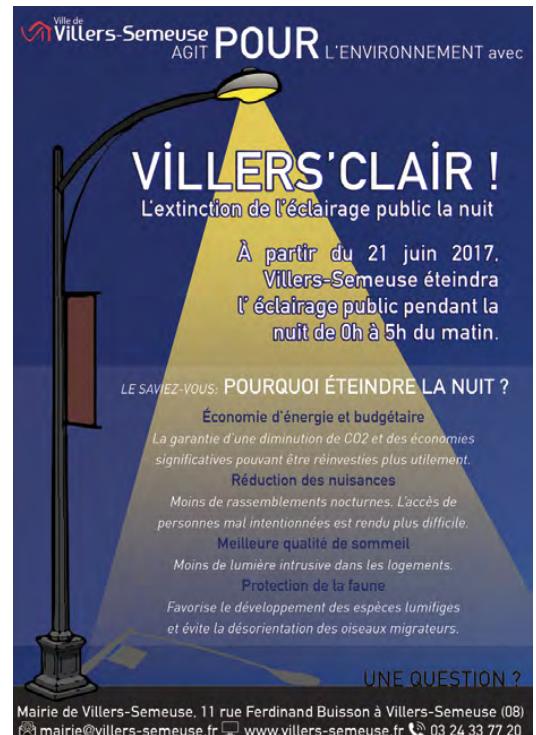
POURQUOI ÉTEINDRE LA NUIT ?

- Avant tout pour une économie d'énergie et budgétaire : la garantie d'une diminution de CO2 et des économies significatives pouvant être réinvesties plus utilement. Pour la commune, cela représente 40% d'économie de l'éclairage public sur une année soit près de 20 000 € par an.
 - Réduction des nuisances : moins de rassemblements nocturnes, l'accès de personnes mal intentionnées est rendu ainsi plus difficile du fait du manque de lumière.
 - Meilleure qualité de sommeil : moins de lumière intrusive dans les logements.
 - Protection de la faune : cette initiative favorise le développement des espèces lumifuges et évite la désorientation des oiseaux migrateurs.
 - Sécurité routière : celle-ci est renforcée avec des véhicules qui ralentissent et les automobilistes sont plus prudents.
- Attention aux préjugés sur

l'extinction de l'éclairage public :

- Il n'a aucun effet sur la hausse de la délinquance la nuit, au contraire, les communes retrouvent une tranquillité grâce à la réduction des rassemblements, des dégradations de biens et aux tapages nocturnes.
- L'extinction de l'éclairage public ne favorise pas les cambriolages. Un cambrioleur est détectable plus facilement lorsqu'il est plongé dans l'obscurité (déttection des lumières qu'il utilise). Par exemple: la lumière est utile au cambrioleur pour l'aider à voir où il pourra passer, ce qu'il y a à voler et passer inaperçu dans un flot de lumière. En Essonne, les chiffres de la gendarmerie montrent qu'il n'y a pas eu plus de vols après extinction de l'éclairage, au contraire certains ont diminué.

Notre commune a donc décidé de s'engager dans cette démarche qui préserve notre qualité de vie



et permet de faire des économies. Nous nous engageons à un suivi de cette mesure tout au long de l'année à venir. De même, nous allons inscrire cette initiative dans le dispositif « Villes et villages étoilés » afin de bénéficier de ce label. Nous lancerons deux manifestations pour associer l'ensemble des habitants le 21 juin prochain.

MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE

Vous avez été très nombreux à tenter de découvrir l'origine de l'apparition de ces symboles et nous avons le plaisir de répondre à vos interrogations :

La Médiathèque de Villers-Semeuse vous accueille au 6 rue Gambetta (anciennement "Ecole maternelle Gambetta") le samedi 20 mai 2017 de 14h00 à 16h30 à l'occasion d'une porte ouverte pour vous faire découvrir ce nouvel espace dédié à la culture.



Projet « Cœur de Ville »



La seconde période de ce mandat entre dans une phase importante de travaux sur la période 2017-2020. En cette année 2017, les travaux seront centrés sur le projet de la nouvelle place de la mairie. Une réfection totale de la place, de ses accès et de ses abords a été totalement repensée afin d'améliorer le cœur de ville en un espace moderne et plus accessible.

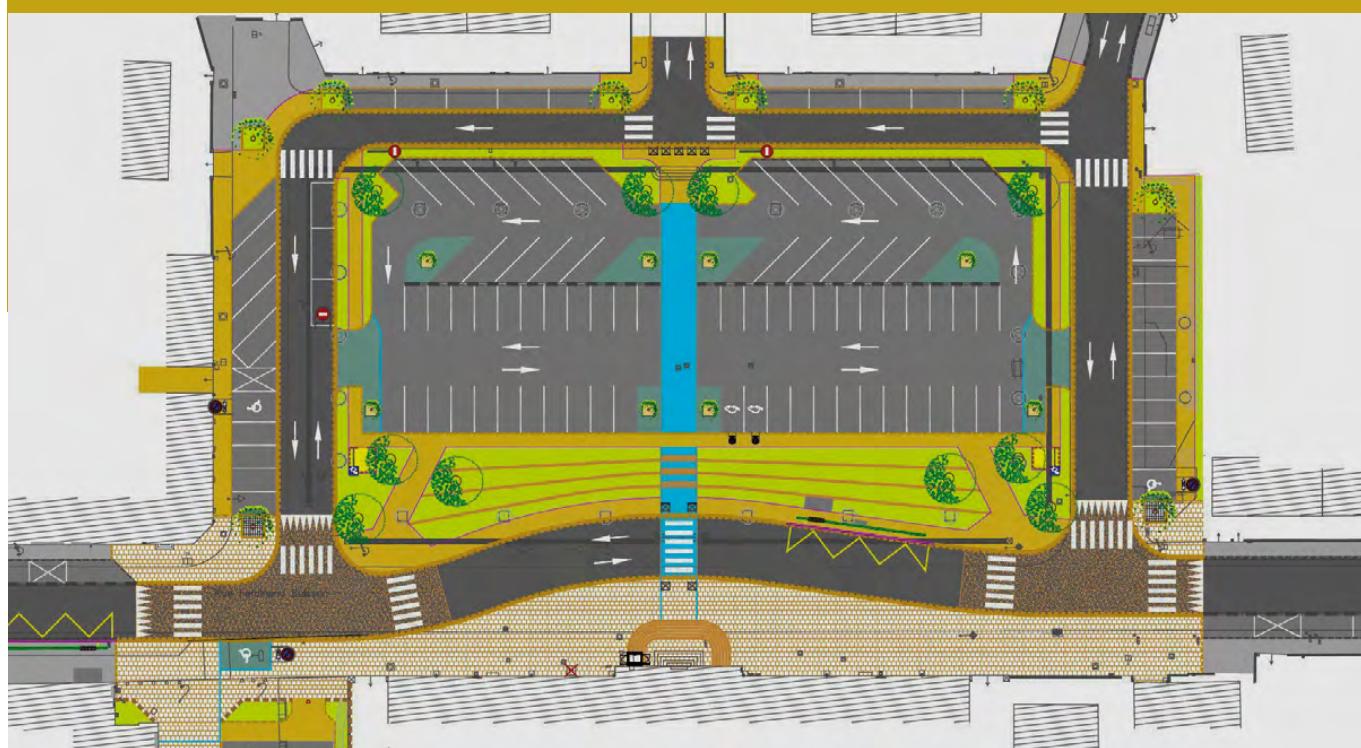
Cette nouvelle place sera un espace de rencontre réparti entre automobilistes et piétons : places de stationnement, chemins piétonniers, bancs et espaces verts y seront également insérés. Des espaces pour vélos et véhicules électriques sont prévus.

Si ce projet est centré sur la place de la mairie, les abords seront également réaménagés pour une

meilleure circulation : de nouvelles places de stationnement seront créées dans les rues adjacentes, le sens de circulation a été étudié pour un meilleur accès autour de la place. Un parvis élargi et une route incurvée permettront de sécuriser les accès des écoles.

Ce projet débutera à la fin du mois de juin jusqu'au fin décembre 2017 pour la partie « cœur de la place » et se terminera au printemps 2018 pour les rues adjacentes avec un coût de 1,8 millions d'euros.

Une réunion publique a permis d'exposer le projet aux habitants et entendre les remarques et les éventuelles modifications nécessaires. Le plan d'aménagement est visible dans le hall d'accueil de la mairie.



CMJ

Conseil Municipal Jeunes



Nathan LHOTE, âgé de 10 ans de l'école Le Charme, a été élu président du CMJ à l'unanimité.



L'élection du président du CMJ

Les membres, fraîchement élus du Conseil Municipal Jeunes se sont réunis, à la Mairie, le samedi 11 mars afin d'élire leur président.

Adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, Eric Rabaté a rappelé les thèmes des deux commissions : « Solidarité, santé, citoyenneté » et « Environnement », dans lesquelles nos jeunes concitoyens vont s'investir durant leur mandat. Il a aussi présenté les travaux des commissions du précédent CMJ. Ces thèmes ont interpelé rapidement les membres du CMJ, qui ont déjà formulé de nouvelles propositions.

Un CMJ dynamique qui a déjà saisi les enjeux de ses actions futures.

Ce n'est pas un poisson d'avril le samedi 1^{er} avril, le tout nouveau Conseil Municipal Jeunes s'est déjà réuni afin de commencer à travailler. En effet, nos jeunes conseillers ont décidé de participer à un concours lancé par L'EPAMA, à l'attention des CMJ, ayant pour thème « Racontez-nous votre Meuse et ses affluents ». L'objectif est de sensibiliser le jeune public au risque d'inondation et garder en mémoire ces événements dramatiques pouvant se reproduire ; et aussi de sensibiliser le grand public, à la protection de l'environnement et des milieux aquatiques.

Après avoir évoqué le règlement du concours, encadrés par la première adjointe, Evelyne Landart et des conseillers municipaux de la commission scolaire, les enfants se sont déplacés en bord de Meuse près des ballastières, à Semeuse, pour prendre des photos et découvrir les lieux. Le soleil n'était pas au rendez-vous mais la pluie s'est bien gardée d'arroser nos photographes en herbe.

Au gré de la balade, chaque enfant a pu selon sa sensibilité, son inspiration, sa curiosité, utiliser l'appareil photographique et effectuer des prises de vue. Une centaine de photos a ainsi pu être prise. Quelques précisions sur les travaux d'aménagements de la Meuse ont

été données. Les enfants ont été très surpris en apprenant l'étendue des inondations passées et les dégâts causés sur la commune.

Ils se sont pris à observer les vestiges de la Piscine, lieu de baignade prisé par les villersois, jusque dans les années 70. Les pontons, les vestiaires, la porte d'entrée autant de témoignages de l'utilisation ludique de la Meuse. Quel étonnement pour nos jeunes conseillers de découvrir que les villersois apprenaient à nager dans ce lieu ! La sélection des photos pour le concours et la réalisation de légendes ont été faites lors de la réunion du 22 avril dernier. Affaire à suivre.



Ecole « Le Plateau »

« Visite de Muriel ZÜRCHER à l'école du Plateau »

Muriel Zürcher est née en 1971, elle a 2 enfants et vit à Aix-les-Bains. Elle a exercé les métiers de psychomotricienne, jeune fille au pair en Norvège puis elle a refait des études pour devenir DRH dans des centres hospitaliers. Au début, elle écrivait tout en travaillant à l'extérieur mais aujourd'hui elle se consacre entièrement à la littérature de jeunesse.

Mme Zürcher a été sollicitée pour intervenir à l'école dans le cadre du prix littéraire des Incorruptibles auquel participent tous les élèves. Elle est venue le 6 avril dernier pour rencontrer les enfants du CE1-CE2 (Mme Gervais), CE2 (Mme Bonnaire) et CM1 (Mme Portier) car dans la sélection du prix se trouve l'album Toile de Dragon de cette auteure. À cette occasion, ont été lu d'autres romans : le mammouth se jette à l'eau, l'autruche n'a pas la chair de poule, la forêt des totems. Les élèves ont pu l'interroger sur son univers d'écriture, son imaginaire et comprendre comment on peut devenir écrivain pour enfants. Ils lui ont également remis des dessins se référant à son univers.

Ce fut une rencontre chaleureuse et enrichissante qui aura permis aux enfants de mettre une réalité sur le métier d'écrivain.

Ecole de Semeuse

Concours « ma plus belle rue du monde »

Les classes de Mme Contessa et Mme Guiny ont participé au concours de dessin et d'écriture « Ma plus belle rue du monde » organisé par la Médiathèque Voyelles d'Ardenne Métropole. Pour participer, les écoliers ont réalisé une fresque représentant pour eux « ma plus belle



rue du monde » avec différents types de maison, des animaux et de la végétation composés de collage, assemblage et peinture. Les résultats ont eu lieu le mardi 25 avril avec une exposition des productions le samedi 29 avril à la Médiathèque Voyelles.

Le concours « Ma plus belle rue du monde » a été organisé pour fêter la venue d'Alain Serres, parrain 2017 de Charleville lecture et les 20 ans des Editions Rue du Monde lors de la Fête du Livre et des libraires du 29 avril dernier à la Médiathèque Voyelles de Charleville-Mézières.

Ecole Le Charme

« Victoire pour les écoliers du Charme ! »

Durant la rencontre sportive,



avec plusieurs écoles, organisée par l'USEP le mercredi 5 avril 2017, les jeunes écoliers du Charme ont remporté la finale de basket devant 7 autres équipes engagées. Une belle performance de ces jeunes sportifs ! Un soutien financier de la commune encourage les écoles villersoises à devenir « usepienne » afin de permettre aux écoliers de participer à des rencontres sportives le mercredi après-midi.

Collecte des cartouches d'encre d'imprimantes

L'école Le Charme collecte les cartouches d'encre d'imprimantes pour un recyclage leur permettant de financer les projets de l'école pour les enfants. Cette année, les fonds récoltés grâce à cette initiative seront utilisés pour la classe verte organisée par l'école. Un collecteur de dépôt est disponible dans le hall d'accueil de la mairie pour recueillir ces cartouches d'encre.

Pour toutes nos écoles : « Un fruit à la récré »

Dans le cadre du programme « National Nutrition Santé », la municipalité de Villers-Semeuse a choisi d'adhérer à l'opération « 1 jour, 1 fruit » proposée aux établissements scolaires.

Tous les jeudis matin, chaque enfant se voit offrir un fruit cultivé localement et acheminé par la société « Ardennes Primeurs ». Dans une démarche écologique et une sensibilisation au développement durable, les déchets de ces fruits sont récupérés et déposés dans un composteur réalisé par l'AAPH et installé dans chaque école.

FORUM

le 20 mai 2017 « consommer autrement »



Les élus de la commune de Villers-Semeuse font le choix de développer l'économie sociale et solidaire sur notre territoire. Un autre rapport à la consommation, des rapports sociaux différents et une volonté de construire autrement l'économie locale, c'est un pari audacieux mais Villers-Semeuse s'engage dans un avenir solidaire.

Journée de convivialité du 25 février 2017

Les membres de l'association Sel'Arden, leurs amis et les Villersois se sont retrouvés à la salle des fêtes de Villers Semeuse le 25 février pour partager un moment de convivialité. Le groupe "RIDE A MILE" a animé cet après-midi en faisant découvrir la musique irlandaise. Augustin à la guitare, Mathilde à la flute traversière ont interprété un répertoire de musique traditionnelle. Transportés par le folklore irlandais, les participants ont dansé sous la houlette de Sylvie Noël, professeur de danses traditionnelles. Les participants avaient confectionné des crêpes, des pâtisseries, du caramel au beurre salé, des confitures...

Chaque mois, Sel'Arden organise un moment de convivialité. Ces animations, ces temps de partage et de découverte sont entièrement gratuits. renseignez-vous !

Seconde bourse aux graines et aux plantes du 22 avril 2017

Les membres du Sel'Arden ont apporté leurs surplus de graines, des plantes vivaces, des boutures qu'ils ont distribués gratuitement aux adhérents et non adhérents dans une démarche de lien de 14h à 17 h, à la maison des associations. Cette journée fut l'occasion de partager des moments de dialogue, d'échanges et de convivialité.

Forum régional : le 20 mai 2017 "consommer autrement"

Suite au succès rencontré en 2016, l'association Sel'Arden, en collaboration avec la municipalité de Villers-Semeuse et avec le soutien de la CRESS, organisera son forum le 20 mai à la salle des fêtes. Cette manifestation rassemblera de nombreux acteurs associatifs et producteurs locaux impliqués dans

l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement ceux concernés par le thème retenu pour 2017 : " consommer autrement "

11h00 : Mise en place d'un BLE - bourse locale d'échange, organisée par Sel'arden et accueil du public.

12h00 : Inauguration officielle du forum.

L'après-midi : Conférences relatives au thème retenu " consommer autrement "

17h30 : Concert de groupes locaux

18h30 : Apéritif dînatoire participatif pour clôturer le forum.

Pour toute information :
<http://selarden.communityforge.net>
 Assister à la réunion mensuelle :
 le 2^{ème} jeudi de chaque mois à partir de 19h30 à la Maison des Associations, 1 rue Jules Guesde à Villers Semeuse.

Un CCAS qui se structure et se développe

Depuis quelques semaines, le CCAS de Villers-Semeuse prend une autre dimension avec la création d'un poste d'agent dédié au CCAS à mi-temps. En effet, les élus ont choisi de confier à Valérie Doudoux l'accueil et la gestion des dossiers des bénéficiaires. Un bureau spécifique permet dorénavant d'accueillir les habitants en toute confidentialité. Aide d'urgence et ponctuelle, micro-crédit, mutuelle communale : actions volontaires vacances et loisirs autant de services que notre commune assume aujourd'hui dans une politique de solidarité active dans un esprit d'accompagnement et de suivi.

La mutuelle communale en action

Après une réunion d'information, le service de mutuelle communale est maintenant entrée en action à Villers-Semeuse. Pour

bénéficier de ce service, le CCAS a accrédité l'association Uni'cité pour vous faire profiter d'une offre complémentaire santé négociée.

Si vous souhaitez en bénéficier ?

Votre conseiller local Uni'cité est à votre disposition pour vous aider à choisir la formule la plus adaptée à vos besoins. Permanence au foyer des anciens le mardi de 14h à 18h avec une prise de rendez-vous obligatoire au préalable auprès de M. KREBS au 03 24 27 18 16 ou au 06 42 71 13 02.

Des vacances avec la JPA

Le CCAS a, cette année encore, souhaité apporter son concours pour favoriser le départ d'enfants en vacances collectives en lien avec la JPA (Jeunesse au Plein Air des Ardennes). Renseignements auprès de la JPA Ardennes. Tél. : 06 58 62 68 35



Valérie Doudoux

ACTUALITÉ

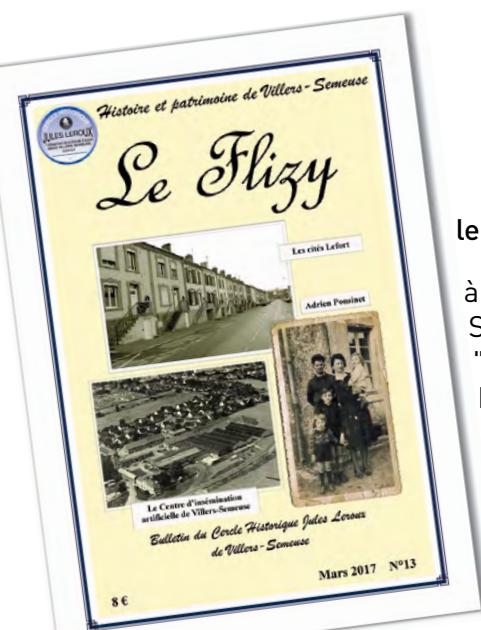
Le Flizy n°13 !

le numéro est en vente :

à la mairie de Villers-Semeuse, à la librairie "À Livre Ouvert", rue Irénée Carré à Charleville Mézières, ainsi qu'à la librairie de Mohon

Au sommaire sont proposés : un extrait du roman Le Pain et le Blé ; un gros dossier sur les cités Lefort (l'histoire des usines Lefort ; l'apprentissage chez Lefort ; Marie-Louise Lambinet, la « doyenne » des cités ; 60 ans de vie aux cités Lefort ; quelques souvenirs d'enfance des années 1952-1963 ; le sport dans les cités ; la fête aux cités ; les commerces et la population des cités) ; la seconde partie sur le Centre d'insémination artificielle de Villers-Semeuse puis, pour finir, Adrien Ponsinet.

Le bulletin comporte 44 pages et son prix de vente est de 8€.



SENIORS ET SPORT

Repas de la municipalité pour les seniors

Comme chaque année, les Villersoises et Villersois de plus de 65 ans étaient invités à participer au traditionnel repas dansant organisé par la municipalité à la salle des fêtes. Ce sont plus de 200 convives qui ont apprécié le repas élaboré par l'Auberge du Cheval Blanc des Ayvelles et dansé tout au long de l'après-midi sur les airs musicaux de l'orchestre Christel & Laurent ce samedi 1^{er} avril 2017. Un grand merci à « l'Auberge du Cheval Blanc » et « la Boulangerie Chocolat-Pistache » pour leur participation à la tombola.

Voyage de la municipalité

Le prochain voyage proposé par la municipalité aux seniors aura lieu le 1^{er} juin prochain pour une croisière sur la Meuse à bord du « Charlemagne » avec promenade et repas. Le départ s'effectuera sur la place de la mairie à 9 heures avec un retour au départ de Givet à 17h15. Inscription en mairie (dans la limite de 60 places disponibles).

Parcours du cœur

Un événement sportif que les Villersois ne manquent pas chaque année ! De nombreux marcheurs et quelques coureurs ont participé aux différents parcours de marche organisés par la mairie sous l'égide de la

Fédération Française de Cardiologie. Une action permettant de récolter la somme de 150€ pour la fédération grâce aux nombreux participants, petits et grands, accueillis au ravitaillement par la bonne humeur des bénévoles et élus.



Foulées Villersoises : le jeudi 25 mai prochain, une journée sera consacrée au sport avec la deuxième édition des Foulées Villersoises.

Cette année, un nouveau parcours de 3 boucles sera proposé afin que les spectateurs puissent voir passer plusieurs fois les coureurs. Un parcours qui a obtenu le label régional. Une course de 10 km où nous vous attendons nombreux sur le bord des routes ou sur le parcours. Des courses jeunes auront lieu dès 9h30 rue Albert Poulain et départ de la course (au

même endroit) à 11h00. Cette manifestation s'inscrit dans notre souhait de concourir au label des villes actives et sportives.

Actualités des Foulées Villersoises sur la page Facebook : « Les Foulées Villersoises ».



À partir du mois de juin, le Locavor de Villers-Semeuse vous permettra de commander, en circuit-court, via son site : locavor.fr, des produits locaux aux producteurs et artisans proches de chez vous.

Son fonctionnement permet de réduire les intermédiaires et de vous faire profiter de produits de qualité, frais et de saison. Issus d'une agriculture bio et raisonnée dont la démarche est de prendre en compte la protection de l'environnement et le bien-être animal, leur prix est fixé par les 23 producteurs et artisans locaux. Cette initiative permet aux habitants de consommer des produits locaux en réduisant l'impact carbone et en soutenant l'économie locale.

Les ventes s'effectueront du vendredi au mardi soir afin de laisser le temps au producteur de préparer les commandes pour la distribution à la salle des fêtes, rue Ferdinand Buisson à Villers-Semeuse, chaque jeudi de 17h à 19h. Première distribution le jeudi 1^{er} juin 2017.

Pour rejoindre la communauté des « locavores », il suffit de vous inscrire sur le site internet <http://locavor.fr/120>. Chaque semaine, les producteurs partenaires proposeront une sélection de leurs produits fermiers et artisanaux (fruits, légumes, viandes, cidre, jus de fruit, confitures, tisanes...).

Pour tout renseignement, contacter M. Aurélien NICOLAS par téléphone au 06 37 28 66 69 ou par mail à l'adresse villerssemeuse@locavor.fr

Suivez nous sur Facebook: Locavor Villers-Semeuse

ÉVÈNEMENTS

Un week-end festif à Villers-Semeuse !

L'animateur des Z'amours était à



Villers-Semeuse !

Après de nombreuses représentations dans toute la France, c'est dans notre commune que Tex est venu présenter son dernier one-man-show « Etat des lieux » le vendredi 28 avril 2017. Autour de différents jeux de rôles humoristiques, ce sont deux heures de rire qui ont rythmé cette soirée conviviale et amusante !

Le marché de printemps reste incontournable !

Pour cette 3^{ème} édition, le concept reste le même : découvrir, durant un week-end, des fleurs et plants, de la gastronomie, des produits faits mains, uniquement cultivés et fabriqués dans les Ardennes. Ce rendez-vous incontournable a permis d'accueillir, cette année encore, de nombreux exposants fidèles et nouveaux dans l'enceinte du COSEC dans les meilleures conditions. Avec un temps idéalement ensoleillé, le public était présent pour arpenter les allées fleuries en choisissant les nouvelles plantes et pour découvrir de nouveaux produits artisanaux ardennais.

Le dimanche, les amoureux de la pâtisserie n'étaient pas en reste : démonstration de pâtisserie et dédicace de Julien Bourin du Meilleur Pâtissier sur M6 et concours de la meilleure galette à suc' et du savoureux mollet qui a permis d'élire les gagnants de chaque catégorie.

Pour le bonheur des petits mais aussi des grands, la ferme pédagogique de Liart, présente depuis la

première édition, a fait le bonheur de tous en partageant de bons moments avec les chevrettes et dindons. Avec un week-end placé sous le signe du caritatif, les deux associations « Les P'tits Bouchons d'Ardennes » et « Une Rose, « Un espoir 08 » pour la Ligue contre le Cancer accompagnaient le marché de printemps au profit des personnes malades ou handicapées. à noter sur votre agenda : 4^{ème} édition les samedi 21 et dimanche 22 avril 2018

La Kermesse devient le Forum des associations !

La Kermesse des Associations est devenue le Forum des Associations, un changement de nom mais toujours le même concept : faire participer le public à des animations spécifiques pour découvrir les associations villersoises et adhérer à celles-ci ! Avec une présence massive des associations, cette après-midi associative a permis de mettre en avant les associations villersoises faisant vivre la commune toute l'année à travers de nombreuses animations ! le public toujours au rendez-vous à la rencontre des différentes structures pour participer aux animations proposées.

Nouveauté cette année : le forum s'est conclu dans la bonne ambiance générale avec le concert du groupe ardennais « La'Clique ».

Retrouvez l'ensemble des associations villersoises sur notre site internet : www.villers-semeuse.fr/fr/associations



Samedi 20

de 10h00 à 18h30 : Forum « **Consommer autrement** »
Salle des fêtes - SEL'ARDEN
de 14h à 16h30 : **Portes ouvertes de la Médiathèque**,
ancienne école maternelle rue Gambetta

MAI Jeudi 25

Les Foulées Villersoises , course pédestre
Départ rue Albert Poulain **Jeunes** à 9h30
Départ rue Albert Poulain **Adultes** à 11h00

Agenda

Jeudi 1^{er}

Voyage de la municipalité pour les seniors à bord du Charlemagne
avec promenade en Meuse- Inscriptions en mairie
à 20h30 **Conseil municipal** en Mairie

MERCIER
Mercredi 7

Voyage des seniors – proposé par l'Amicale des anciens

JUIN Mercredi 17

Module : **comment aider l'enfant à avoir confiance en lui**
Maison des associations - organisé par Génération Nounous

Dimanche 18
à 15h30

Spectacle « **L'En-chanteur du Monde des Enfants** »
par Gilles Diss, Tarif : 5€ - Salle des fêtes
organisé par Génération Nounous - Tél. : 06 77 99 49 25

Jeudi 24

à 18h00 : **35 ans de la revue d'histoire et de géographie locales**
organisés par Terres Ardennaises - Salle des fêtes

Dimanche 25

de 10h00 à 12h00 : **Gala de fin de saison sportive** avec démonstration,
remise des ceintures, vin d'honneur - DOJO rue du 8 mai
organisé par l'A.S.B.T.V.S.

Dimanche 25
de 15h00
à 18h00

Kermesse du jujitsu avec de nombreuses animations pour les
enfants accompagnés de leur parents et amis DOJO
Rue du 8 mai - organisé par l'A.S.B.T.V.S.



Villers-Semeuse